

**AS-AP**

**2016**

**Réussir  
l'épreuve orale  
au concours**

Tout le catalogue sur  
[www.dunod.com](http://www.dunod.com)



**AS-AP**

**2016**

**Réussir  
l'épreuve orale  
au concours**

**Corinne Pelletier  
Nadège Aït-Kaci  
Jean-Michel Texier**

**DUNOD**

Couverture : Domino  
Mise en page : Belle Page

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



© Dunod, 2016

5 rue Laromiguière, 75005 Paris  
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-074238-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Table des matières

Introduction	1
<b>PARTIE 1</b> L'exposé	7
<b>Chapitre 1</b> \ Connaître les attentes du jury	9
1 Le déroulement de l'épreuve	9
2 Les critères d'évaluation de l'exposé	13
<b>Chapitre 2</b> \ Maîtriser la méthodologie de l'exposé	15
1 Comprendre le sujet	15
2 Mobiliser et structurer ses connaissances	19
3 Rédiger l'introduction et la conclusion	22
4 Faire le lien avec la pratique soignante	23
5 S'impliquer personnellement dans l'exposé	24
6 Répondre aux questions sur le sujet traité	24
Entraînement 1	26
Corrigé	28
Entraînement 2	30
Corrigé	32
Entraînement 3	34
Corrigé	36
Entraînement 4	38
Corrigé	39
Entraînement 5	40
Corrigé	41
<b>PARTIE 2</b> Culture sanitaire et sociale	43
<b>Chapitre 3</b> \ Enrichir sa culture sanitaire et sociale	45
1 Définir le champ des connaissances nécessaires	45
2 Se construire une documentation	54
3 Suivre l'actualité	57
<b>Chapitre 4</b> \ Les addictions	61
1 Définition	61
2 Idées principales	61
Entraînement	64
Corrigé	65

<b>Chapitre 5</b>	<b>La contraception : une affaire de femme, d'homme ou de couple ?</b>	<b>66</b>
	1 Définition	66
	2 Idées principales	66
	<i>Entraînement</i>	69
	<i>Corrigé</i>	70
<b>Chapitre 6</b>	<b>La démographie médicale : les risques des déserts médicaux</b>	<b>71</b>
	1 Définition	71
	2 Idées principales	71
	<i>Entraînement</i>	73
	<i>Corrigé</i>	74
<b>Chapitre 7</b>	<b>Le don d'organes : le nombre de greffes ne suffit pas à résorber l'attente des patients</b>	<b>75</b>
	1 Définition	75
	2 Idées principales	75
	<i>Entraînement</i>	78
	<i>Corrigé</i>	79
<b>Chapitre 8</b>	<b>L'hypertension artérielle</b>	<b>80</b>
	1 Définition	80
	2 Idées principales	80
	<i>Entraînement</i>	83
	<i>Corrigé</i>	84
<b>Chapitre 9</b>	<b>Les maladies orphelines</b>	<b>85</b>
	1 Définition	85
	2 Idées principales	85
	<i>Entraînement</i>	87
	<i>Corrigé</i>	88
<b>Chapitre 10</b>	<b>La prise en charge des dépenses de santé des ménages français</b>	<b>89</b>
	1 Définition	89
	2 Idées principales	89
	<i>Entraînement</i>	93
	<i>Corrigé</i>	94
<b>Chapitre 11</b>	<b>La sécurité sanitaire</b>	<b>95</b>
	1 Définition	95
	2 Idées principales	95
	3 Dernières crises sanitaires en France	96
	<i>Entraînement</i>	97
	<i>Corrigé</i>	98

<b>Chapitre 12</b> \	<b>Les troubles du comportement alimentaire (TCA)</b>	<b>99</b>
	1 Définition	99
	2 Idées principales	99
	<i>Entraînement</i>	101
	<i>Corrigé</i>	102
<b>Chapitre 13</b> \	<b>Les troubles du sommeil</b>	<b>103</b>
	1 Définition	103
	2 Idées principales	103
	<i>Entraînement</i>	106
	<i>Corrigé</i>	107
<b>Chapitre 14</b> \	<b>L'envolée du chômage</b>	<b>108</b>
	1 Définition	108
	2 Idées principales	109
	<i>Entraînement</i>	111
	<i>Corrigé</i>	112
<b>Chapitre 15</b> \	<b>Le débat de la laïcité en France</b>	<b>113</b>
	1 Définition	113
	2 Idées principales	113
	<i>Entraînement</i>	115
	<i>Corrigé</i>	116
<b>Chapitre 16</b> \	<b>Le mariage pour tous... mariage de la discorde</b>	<b>117</b>
	1 Définition	117
	2 Idées principales	117
	<i>Entraînement</i>	119
	<i>Corrigé</i>	120
<b>Chapitre 17</b> \	<b>En 2014... un Français sur huit vit seul</b>	<b>121</b>
	1 Définition	121
	2 Idées principales	121
	<i>Entraînement</i>	123
	<i>Corrigé</i>	124
<b>Chapitre 18</b> \	<b>La réforme des rythmes scolaires</b>	<b>125</b>
	1 Définition	125
	2 Idées principales	125
	<i>Entraînement</i>	127
	<i>Corrigé</i>	128

<b>PARTIE 3</b>	<b>L'entretien de motivation</b>	<b>129</b>
<b>Chapitre 19</b>	<b>Connaître les professions d'AS et d'AP</b>	<b>131</b>
	1 Définition des métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture	132
	2 Les lieux d'exercice	133
	3 La pratique quotidienne	135
	4 Les relations hiérarchiques et fonctionnelles	138
	5 Les conditions de travail	141
	6 Les évolutions professionnelles possibles	144
	7 Les valeurs de la profession	147
	8 Les qualités requises	148
	9 La formation en IFAS ou IFAP	152
<b>Chapitre 20</b>	<b>Confirmer son projet professionnel</b>	<b>155</b>
	1 Clarifier ses motivations	155
	2 Se projeter dans son devenir d'étudiant et son futur professionnel	158
<b>Chapitre 21</b>	<b>Mettre en avant les atouts de sa candidature</b>	<b>162</b>
	1 Le parcours de formation	162
	2 La connaissance de la profession envisagée et de son environnement	163
	3 Les compétences et les qualités	167
	4 La personnalité	171
<b>Chapitre 22</b>	<b>Se présenter sous son meilleur jour</b>	<b>174</b>
	1 Adopter une attitude adaptée à la situation	174
	2 Gérer son stress	179
	3 Soigner la forme du discours	182
<b>ANNEXES</b>		<b>185</b>
A	Modèle de lettre	187
B	Extraits de l'Annexe 2 du référentiel de formation du DE d'aide-soignant	188
C	Extraits de l'Annexe 2 du référentiel de formation du DE d'auxiliaire de puériculture	202
D	Support d'évaluation des compétences	212
	Glossaire	217
	Bibliographie	220
<b>BOÎTE À OUTILS</b>		<b>223</b>



# Introduction

Pour un IFAS (Institut de formation d'aides-soignants) ou un IFAP (Institut de formation d'auxiliaires de puériculture), la finalité du concours d'entrée est de retenir des candidats ayant les aptitudes et la personnalité nécessaires à l'exercice de la profession d'aide-soignant (AS) ou d'auxiliaire de puériculture (AP).

L'oral d'admission du concours est une épreuve complexe comportant :

- un **exposé sur un thème sanitaire ou social** ;
- une **discussion avec le jury**, axée sur les représentations que les candidats ont du métier envisagé et de leur projet professionnel.

Cette épreuve décisive ne s'improvise pas. Elle doit se préparer tant sur le fond que sur la forme.

Cet ouvrage vous donne les moyens de la réussir :

- il contient toutes les informations utiles pour appréhender son déroulement ;
- il propose un accompagnement complet associant méthodes et outils afin d'enrichir votre culture générale, de comprendre ce que l'on attend de vous, de structurer et d'argumenter votre discours... Des exemples et des exercices vous permettront de vous entraîner et de progresser rapidement ;
- il vous guide dans votre réflexion pour déterminer l'origine et le cheminement de votre choix professionnel, pour développer votre vision du métier, pour présenter votre projet professionnel, vous permettant ainsi d'identifier et mettre en exergue les atouts de votre candidature ;
- il comporte des fiches de synthèse sur une quinzaine de thématiques sanitaires et sociales ;
- il vous conseille sur l'attitude à adopter face au jury et sur la gestion du stress.

Il se décompose en deux grandes parties, la première consacrée à l'exposé et la seconde à la discussion avec le jury. Ces deux temps de l'épreuve nécessitent, en effet, chacun une préparation spécifique ; même s'ils sont, le jour de l'oral, étroitement imbriqués.

Théorie et pratique sont ponctuées de témoignages qui donnent une vision très concrète du déroulement de l'épreuve, des difficultés rencontrées et des pièges à éviter.

## Quelles sont les modalités d'accès à la formation ?

Il existe trois manières d'accéder à la formation d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture :

- **le concours d'entrée des instituts de formation** : les candidats retenus à l'issue des épreuves de sélection (écrits d'admissibilité et oral d'admission), suivront la formation complète sur une période de 10 mois ;

- **l'apprentissage** offrant aux personnes intéressées une alternance travail/formation pendant une période de 18 mois. Les futurs apprentis sont soumis aux mêmes épreuves de sélection que les candidats au concours d'entrée classique ;
- **le cursus partiel** destiné d'une part, aux personnes titulaires de diplômes du secteur sanitaire permettant une dispense d'une partie de la formation et d'autre part, aux professionnels ayant validé au moins d'un des modules de la formation dans le cadre d'une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les candidats n'ont pas à passer d'épreuves de sélection (ni écrits, ni oral) et entrent directement en formation en fonction des places disponibles.

► **Diplômes permettant une dispense des épreuves de sélection aux concours**

Aide-soignant	Auxiliaire de puériculture
Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)	
Mention complémentaire d'aide à domicile (MCAD)	
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP)	
Diplôme d'État d'ambulancier ou Certificat de capacité d'ambulancier	
Titre professionnel d'assistant de vie aux familles (ADVF)	
Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (DEAP)	Diplôme d'État d'aide-soignant (DEAS)

## Comment se déroule l'épreuve orale ?

Bon nombre de candidats aux concours consacrent du temps pour se préparer aux épreuves écrites d'admissibilité. Ce travail est indispensable. Néanmoins, pour les candidats admissibles, ceux qui totalisent au moins la moyenne aux épreuves écrites, le concours comporte une ultime épreuve : **l'oral d'admission**.

Les modalités de passation de cet oral sont précisées par les dispositions de l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme d'aide-soignant et par celles de l'arrêté du 16 janvier 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme d'auxiliaire de puériculture.

Ces textes législatifs et notre connaissance des conditions de mise en œuvre de ces concours par les IFAS et les IFAP permettent d'identifier les principales caractéristiques de l'oral d'admission.

## Comment sont organisés les oraux ?

Les résultats aux épreuves d'admissibilité sont consultables sur le site internet de l'institut de formation auquel vous postulez, en général un mois après les écrits. La consultation requiert un ou plusieurs mots de passe qui vous ont été communiqués au moment de votre inscription au concours.

Les candidats admissibles reçoivent, par voie postale, leur convocation pour l'oral d'admission. Ce courrier précise la date et l'heure ainsi que le lieu de l'épreuve. Les candidats doivent se rendre disponibles à la date prévue. Les dates des oraux sont communiquées au moment de l'inscription aux concours.

La convocation ne précise pas les résultats obtenus à l'écrit. Ainsi, les candidats sont placés sur un pied d'égalité, chacun considérant avoir au minimum une note de 10/20 à l'issue des épreuves d'admissibilité et espérant donner le meilleur de lui-même lors de l'oral. L'objectif est d'obtenir la note finale la plus élevée possible permettant d'augurer un bon classement sur la liste finale d'admission.

## ▮ Quels sont les critères d'évaluation et de notation ?

Les critères d'évaluation sont différents d'un institut de formation à un autre et l'appréciation sur un même critère peut également varier d'un jury à un autre. Ils portent aussi bien sur le fond que sur la forme des échanges.

Néanmoins, l'objectif est le même : intégrer au sein de la future promotion des étudiants dotés des capacités cognitives, des qualités humaines, des aptitudes relationnelles et d'une personnalité indispensables au suivi de la formation et à l'exercice de la fonction d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture. Ils doivent également montrer un intérêt réel pour cette profession.

## ▮ Comment se déroule l'épreuve orale ?

Le candidat arrive à l'oral muni de sa convocation et d'une pièce d'identité.



Après une phase de préparation de l'exposé de 10 minutes maximum, la durée de l'oral d'admission est de 20 minutes.

Il débute, après quelques mots de présentation, par un exposé d'une petite dizaine de minutes sur un sujet tiré au sort.

Il se poursuit par **une discussion d'une douzaine de minutes** qui s'engage dans un premier temps sur des éléments en lien avec l'exposé puis évolue vers un entretien de motivation.

En pratique, les choses peuvent être un peu différentes dans la répartition du temps entre exposé et entretien, les questions sur l'exposé peuvent être éludées, etc.

## ▮ Sur quel thème porte l'exposé ?

Les échanges lors de l'oral d'admission et, en particulier, l'exposé au cours duquel vous devez développer un sujet sur un thème d'actualité font appel à votre culture sanitaire et sociale. Il existe aussi des sujets sous forme de mises en situation. Depuis quelques années, les sujets abordent également des questionnements philosophiques et éthiques.

## Exemples

- Les piercings. Qu'en pensez-vous ?
- Le congé paternité change-t-il le comportement des pères ?
- La curiosité : qualité ou défaut ?
- Expliquer le succès de la télé-réalité.
- La tolérance. Qu'évoque pour vous ce terme en tant que futur soignant ?
- Vous êtes aide-soignant en poste, vous vous occupez d'un jeune garçon de 8 ans touché par une grave maladie. Il est condamné. Il s'adresse à vous en vous posant cette question : « C'est vrai que je vais mourir dans cette chambre ? » Que lui répondez-vous ?

Le champ des connaissances concernées est vaste et cette épreuve peut demander, pour ceux qui ne possèdent pas une culture générale suffisante, notamment les plus jeunes, une préparation méthodique de fond afin d'être en mesure, le jour de l'oral, de développer une thématique sanitaire ou sociale.

## Qui compose le jury ?

Le jury est composé de deux personnes :

### ► Composition du jury

	Représentant de l'institut de formation	Professionnel
IFAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur d'un IFAS ou d'un IFSI ;</li> <li>• ou cadre de santé, infirmier ou formateur permanent d'un IFAS ou d'un IFSI.</li> </ul>	Un infirmier exerçant des fonctions d'encadrement ou un infirmier ayant une expérience minimum de 3 ans en exercice dans un service ou une structure accueillant des élèves AS en stage.
IFAP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur d'un IFAP, d'un institut de formation de puéricultrices ou d'un IFSI ;</li> <li>• ou une puéricultrice, formateur permanent d'un IFAP, d'un institut de formation de puéricultrices ou d'un IFSI.</li> </ul>	Une puéricultrice ayant une expérience minimum de 3 ans ou un infirmier exerçant des fonctions d'encadrement. Ces deux personnes doivent exercer dans un service ou une structure accueillant des élèves AP en stage.

## Que se passe-t-il après l'épreuve ?

### Comment sont déterminées les listes d'admission ?

À l'issue des épreuves d'admission, l'institut de formation établit la note finale des candidats :

- pour ceux qui ont bénéficié d'une dispense d'épreuves écrites, la note finale sera celle de l'oral d'admission ;
- pour les autres, la note finale sera calculée en faisant la moyenne des notes de l'écrit et de l'oral.

Un classement par rang est réalisé de la meilleure à la moins bonne note.

Ensuite, est établi **une liste principale** constituée des noms des candidats les mieux classés et admis à entrer en formation et dont le nombre tient compte des places disponibles dans le centre de formation.

Tout ou partie des autres candidats sont inscrits sur une **liste complémentaire**, toujours par rang, de mieux classé au moins bien classé.

Un candidat qui n'apparaît dans aucune des deux listes, principale et complémentaire, est considéré comme ajourné.

En cas d'égalité de notes entre plusieurs candidats, ils seront classés dans l'ordre de priorité suivant :

- ceux ayant bénéficié d'une dispense d'épreuve écrite d'admissibilité ;
- puis ceux ayant obtenu la note la plus élevée à l'épreuve d'admissibilité ;
- et enfin, en fonction de l'âge, au bénéfice du plus âgé.

### Exemple

	Note épreuves écrites	Note oral d'admission	Note finale
Julie V. 24 ans	14/20	12/20	13/20
Laura M. 26 ans	dispense	13/20	13/20
Johan P. 24 ans	12/20	14/20	13/20
Agathe E. 22 ans	12/20	14/20	13/20

Laura sera la mieux classée compte tenu de sa dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité. Julie sera mieux classée que Johan et Agathe car elle a obtenu une meilleure note à l'écrit. Enfin, Johan sera mieux classé qu'Agathe car il est de deux ans plus âgé.

Les résultats au concours sont affichés et consultables dans chaque institut de formation et de plus en plus souvent sur le site Internet des écoles. Chaque candidat est personnellement informé par écrit de ses résultats.

La liste principale est bloquée de dix à vingt jours, le temps pour chacun des admis de confirmer par écrit son inscription. Le non-respect de ce délai, veut renoncement à l'admission.

En cas de désistement de candidats admis sur la liste principale, quel qu'en soit le motif, les candidats inscrits sur la liste complémentaire seront affectés sur les places disponibles, par rang de classement. En cas de nouveaux désistements, la démarche se poursuit jusqu'à l'épuisement de la liste complémentaire.

Si l'ensemble des places disponibles n'est pas pourvu, le directeur ou les directeurs des instituts concernés ont la possibilité de faire appel à des candidats inscrits sur

la liste complémentaire d'autres instituts, restés sans affectation à l'issue de la procédure d'admission. Ces candidats sont admis dans les instituts dans la limite des places disponibles. L'admission tient compte de l'ordre d'arrivée des demandes d'inscription avec une priorité aux personnes ayant satisfait les épreuves de sélection dans une école située dans la même région administrative.

### **↳ Est-il possible de reporter sa scolarité ?**

Les résultats des épreuves de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles ont été organisées.

Une dérogation peut néanmoins être accordée par le directeur de l'institut de formation en cas de congé maternité, de maladie ou d'accident, de rejet du bénéfice d'une promotion ou d'une demande de congé de formation, ou tout autre événement grave empêchant l'entrée en formation. Dans tous les cas, le candidat sollicitant un report de scolarité devra en faire la demande par écrit et fournir des éléments justifiant sa situation.

### **↳ Comment fonctionne le concours commun d'instituts regroupés ?**

Les IFAS et les IFAP ont la possibilité de se regrouper pour organiser ensemble le concours. Les épreuves et les conditions d'admission sont communes.

Si un IFAS ou un IFAP n'a pas pourvu l'ensemble des places disponibles même après « repêchage » dans la liste complémentaire, il a la possibilité de faire appel à des candidats inscrits sur des listes complémentaires d'autres écoles du même regroupement et restés sans affectation sous réserve qu'ils aient adressé un courrier mentionnant leur souhait de réaffectation. L'admission tient compte de l'ordre d'arrivée des demandes d'inscription avec une priorité aux personnes ayant satisfait les épreuves de sélection dans une école située dans le même département et la même région administrative.

# L'EXPOSÉ

# Partie 1

1	▲ Connaître les attentes du jury	9
2	▲ Maîtriser la méthodologie de l'exposé	15





## PLAN

### Cours

1. Le déroulement de l'épreuve
2. Les critères d'évaluation de l'exposé

## OBJECTIFS

- ▶ Connaître le déroulement de l'épreuve
- ▶ Appréhender les critères d'évaluation de l'exposé

Devenir aide-soignant ou auxiliaire de puériculture n'est pas seulement question de motivation ou de projet professionnel. Le candidat doit montrer de l'intérêt pour le champ sanitaire et social et être doté de certaines aptitudes intellectuelles et relationnelles indispensables pour suivre la formation au sein de l'IFAS ou l'IFAP et exercer la profession.

## 1 Le déroulement de l'épreuve

La période durant laquelle se déroulent les oraux est généralement connue dès la phase d'inscription au concours.

Les candidats admissibles à l'issue des épreuves écrites reçoivent leur convocation pour l'oral admission au plus tard 10 jours avant la date fixée.

Cette épreuve est organisée en trois phases :

- l'accueil ;
- la préparation et la restitution d'un exposé portant sur une question d'actualité ;
- une discussion avec le jury.

### a. L'accueil

Selon les instituts de formation, les candidats sont convoqués soit par demi-journée (tous à la même heure), soit à intervalles réguliers (en moyenne toutes les 30 minutes). Le temps d'attente peut durer plusieurs heures, d'où la nécessité de prévoir un livre ou une revue dont la lecture aidera à patienter, une bouteille d'eau et un petit en-cas si se restaurer est autorisé.

Vous devez arriver un peu avant l'heure de convocation afin de vous signaler auprès de la personne chargée de l'accueil, d'avoir le temps de trouver la salle dans laquelle se trouve votre jury, d'aller aux toilettes...



### Attention

Pensez à éteindre votre téléphone portable.

## Témoignage

### Cassandra, 19 ans

« J'étais convoquée à 13h45 comme une trentaine d'autres candidats. Je suis passée à 17h. C'est vraiment stressant. »

L'émargement (signature de la feuille de présence) peut avoir lieu à votre arrivée ou au moment de votre passage devant le jury. Dans les deux cas, vous devrez répondre à l'appel de votre nom. Une personne de l'institut de formation vous accompagnera dans une salle. Vous devrez remettre votre convocation et une pièce d'identité pour les vérifications d'usage et signer en face de votre nom sur une liste d'émargement.

On peut vous demander de ne garder avec vous que ce qui vous sera nécessaire pour l'épreuve. Vous récupérerez le reste de vos effets personnels après votre passage devant le jury.

Feuilles de brouillon et stylo seront normalement mis à disposition mais il est recommandé, par sécurité, de se munir de son propre matériel. Une montre est également indispensable.

La phase d'accueil se termine par le tirage au sort du sujet de l'exposé :

- soit vous choisissez, parmi plusieurs, un papier sur lequel est libellé le thème à traiter ;
- soit vous tirez au sort deux ou trois sujets pour n'en retenir qu'un ;
- soit on vous demande un chiffre renvoyant à une liste préétablie de sujets numérotés.



### Conseil

N'oubliez pas de sourire, de remercier et de saluer votre interlocuteur.

## b. La préparation et la restitution de l'exposé

Après le choix du sujet, vous êtes invité(e) à vous installer dans une pièce dans laquelle vous serez seul(e) ou plusieurs à préparer votre exposé. Plus rarement, on peut vous demander de prendre place dans la même pièce que le jury pendant que le précédent candidat réalise sa prestation orale. Dans ce dernier cas, vous devrez redoubler de concentration afin de ne pas vous laisser perturber par le bruit environnant.

La préparation dure 10 minutes. Une personne vous indiquera la fin de ce délai. Vous devrez immédiatement poser votre stylo et rassembler vos feuilles de brouillon. Il vous faudra peut-être patienter encore quelques minutes, le temps que le précédent candidat termine sa discussion avec le jury.

Lorsque votre tour est venu, vous saluez les membres du jury : « *Bonjour mesdames/messieurs/mesdames et monsieur...* » selon sa composition. Souriez. Généralement une table et une chaise sont disposées à l'attention du candidat. Marquez un temps d'arrêt avant de vous installer si vous n'y êtes pas invité. Demandez l'autorisation de vous asseoir et prenez le temps de vous installer confortablement.

À ce moment-là, trois scénarios sont possibles :

- les examinateurs se présentent et vous demandent de faire de même ;

- les examinateurs vous demandent de vous présenter avant de débiter votre exposé ;
- les examinateurs vous demandent de commencer directement votre exposé.

### Témoignage

#### Céline, 20 ans

« Pour mon oral, on m'a fait préparer le sujet dans une salle à part pendant 10 minutes. Un membre du jury est venu me chercher. Les deux personnes du jury se sont présentées, puis ce fut mon tour. Ensuite, elles m'ont demandé de lire le texte et les questions de mon sujet ».

La présentation, lorsqu'elle est demandée, se résume en quelques minutes de monologue et constitue **une première occasion de mettre en avant vos atouts**.

Il faut saisir cette première opportunité pour mettre en avant sa candidature en donnant quelques informations qui peuvent faire la différence avec d'autres candidats. L'objectif est de susciter l'intérêt des examinateurs qui pourront choisir de revenir sur les éléments de présentation ayant retenu leur attention lors de la dernière phase de l'exposé consacrée à la discussion avec le candidat.

Pour vous aider, nous vous proposons ci-après un « canevas » type pour une présentation lors de l'épreuve orale.

Étapes	Exemples de contenus
Saluez le jury	Si vous n'avez pas eu l'opportunité de le faire au moment de votre entrée dans la salle d'examen, saluez vos interlocuteurs : « <i>Bonjour mesdames ou messieurs</i> » en fonction de la composition du jury.
Présentez-vous	« <i>Je m'appelle ..... (Prénom, Nom). J'ai ..... ans (Âge). J'habite ..... (Ville).</i> »
Précisez votre situation actuelle	« <i>Je suis actuellement en Terminale ..... au Lycée ..... (à préciser) à ..... (Ville).</i> Ou « <i>Je suis titulaire d'un baccalauréat ..... obtenu en ..... Je travaille actuellement en qualité de ..... au sein de .....</i> »
Présentez vos centres d'intérêt ou/et un projet scolaire ou extra-scolaire en lien avec votre orientation professionnelle	« <i>Je suis passionné(e) de ..... » / « J'ai participé à un projet ..... » / « Je suis investi(e) dans une association/activité ..... » (Précisez et cherchez à vous distinguer positivement).</i>
Exprimez brièvement votre motivation	« <i>J'ai choisi de devenir infirmier afin ..... ».</i> « <i>En effet, j'ai le projet ..... » (Soyez précis et honnête).</i>
Annoncez la fin de votre présentation	« <i>J'ai terminé ma présentation. Je vous propose de poursuivre par mon exposé sur le thème « ..... ».</i> »